



Association « Transparence Citoyenne »
Monsieur Guillaume LEROY

Montreuil, le 23 août 2024

Dossier suivi par : Thibaud MATHYS
Tél. 01 48 70 63 08
Courriel : thibaud.mathys@montreuil.fr
Réf. VTL/TM
Vos réf. : Avis n° 20244334 du 18 juillet 2024

Objet : Saisine de la CADA

Monsieur,

Par courrier du 24 juillet 2024, la Ville de Montreuil a été informée de l'avis favorable rendu par la CADA lors de sa séance du 18 juillet 2024, suite à votre demande de communication des documents suivants, relatifs aux notes de frais du maire :

- Les notes de frais de déplacement du maire (ainsi que les reçus afférents) sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui ;
- Les notes de frais de restauration du maire (ainsi que les reçus afférents) sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui ;
- Les notes de frais de représentation du maire (ainsi que les reçus afférents) sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.

Je vous confirme mettre à votre disposition l'ensemble des documents demandés via le lien ci-après :

https://villemontreuil.sharepoint.com/:f/s/msteams_4647b6-SJ_suivi_activit/En0hi3XqMAxDnzfZ1ko7aTgBR1_YRYAXQ-yS9M_iSF9UaA?email=dada%2Brequest-45702-886e4dc7%40madada.fr&e=2dhR2P

Je vous prie d'agréer, **Monsieur**, l'expression de mes salutations distinguées.



Pour le maire et par délégation

Thibaud MATHYS

Personne responsable de l'accès aux documents administratifs